

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

DEMANDE DE FIXATION DES TARIFS ET DES CONDITIONS  
D'HYDRO-QUÉBEC DANS SES ACTIVITÉS DE TRANSPORT  
D'ÉLECTRICITÉ (ANNÉES 2023, 2024 ET 2025)  
ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ (2025-2026)

DOSSIER : R-4270-2024 Phase 4 volets B et C

RÉGISSEURS : Me LOUISE ROZON, présidente  
Me SIMON TURMEL  
M. PIERRE DUPONT

AUDIENCE DU 14 AVRIL 2025  
EN MODE HYBRIDE

VOLUME 24

CLAUDE MORIN  
Sténographe officiel

COMPARUTIONS :

Me HÉLÈNE BARRIAULT  
Me ANNIE GARIÉPY  
Me ALEXANDRE DE REPENTIGNY  
avocats de la Régie

DEMANDERESSES :

Me YVES FRÉCHETTE  
avocat d'Hydro-Québec dans ses activités de  
transport d'électricité

Me MARIE-MICHELLE CÔTÉ  
Me SIMON TURMEL  
avocats d'Hydro-Québec dans ses activités de  
distribution d'électricité

INTERVENANTS :

Me STEVE CADRIN  
avocat de l'Association hôtellerie Québec et de  
l'Association restauration Québec (AHQ-ARQ);

Me MARIE-PIERRE BOUDREAU  
avocate de l'Association canadienne de l'énergie  
renouvelable (ACER);

Me PAULE HAMELIN  
Me NICOLAS DUBÉ  
avocats de l'Association des redistributeurs  
d'énergie du Québec (AREQ);

Me SYLVAIN LANOIX  
avocat de l'Association québécoise des  
consommateurs industriels d'électricité et du  
Conseil de l'industrie forestière du Québec (AQCIE-  
CIFQ);

Me ANDRÉ TURMEL  
avocat de la Fédération canadienne de l'entreprise  
indépendante (FCEI);

Me GENEVIÈVE PAQUET  
avocate du Groupe de recommandations et d'actions  
pour un meilleur environnement (GRAMÉ);

Me PAULE HAMELIN  
avocate de Nalcor Energy Marketing Corporation  
(NEMC);

Me ÉRIC McDEVITT DAVID  
avocat d'Option consommateurs (OC);

Me GABRIELLE CHAMPIGNY  
avocate du Regroupement des organismes  
environnementaux en énergie (ROÉÉ);

Me JOCELYN OUELLETTE  
avocat du Regroupement national des conseils  
régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ);

Me DOMINIQUE NEUMAN  
avocat du Regroupement pour la transition,  
l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ);

Me SERENA TRIFIRO  
avocate d'Union des consommateurs (UC);

Me RÉMI JOLICOEUR  
avocat de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	6
PREUVE DE L'AHQ-ARQ	
MARCEL PAUL RAYMOND	
INTERROGÉ PAR Me STEVE CADRIN	7
INTERROGÉ PAR LA FORMATION	29
PREUVE AQCIE-CIFQ	
JOCELYN B. ALLARD	
PAUL PAQUIN	
CYRIL MICHAUD	
INTERROGÉS PAR Me SYLVAIN LANOIX	47
PREUVE DE L'AREQ	
DAVID SEMINARO	
MARTIN VACHON	
SIMON LACROIX-VEILLEUX	
INTERROGÉS PAR Me NICOLAS DUBÉ	52
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me SIMON TURMEL, HQ	63
INTERROGÉS PAR LA FORMATION	65
ÉCHANGES DE PART ET D'AUTRE	72

PREUVE DU GRAME

NICOLE MOREAU

INTERROGÉE PAR Me GENEVIÈVE PAQUET	77
CONTRE-INTERROGÉE PAR Me DOMINIQUE NEUMAN :	93
INTERROGÉE PAR LA FORMATION	99

PREUVE DE LA FCEI

ANTOINE GOSSELIN

INTERROGÉ PAR Me ANDRÉ TURMEL	113
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DOMINIQUE NEUMAN	130
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me SIMON TURMEL, HQ	131
INTERROGÉ PAR LA FORMATION	133

PREUVE DE L'UPA

DAVID TOUGAS

YVES LAMY

INTERROGÉS PAR Me RÉMI JOLICOEUR	150
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me GENEVIÈVE PAQUET	171
INTERROGÉS PAR LA FORMATION	173

---

1 plus sur le principe. On comprend que ce n'est pas  
2 une option qui vise la production, c'est vraiment  
3 une option pour l'autoconsommation. Mais ceci étant  
4 dit, on trouve que sur le principe, ce serait un  
5 peu plus porteur. Et, bon, le Distributeur a fait  
6 mention d'un programme le privant, en deux mille  
7 vingt-six (2026) pour soutenir l'installation de  
8 panneaux solaires. Bien, on aimerait que nos  
9 membres puissent y avoir accès lorsqu'il sera  
10 disponible.

11 Deuxième point, suivi relatif à l'option  
12 d'électricité additionnelle pour cultures de  
13 végétaux. Bien, on prend acte de la demande du  
14 maintien intégral de l'OÉA par le Distributeur qui  
15 inclut également l'admissibilité du cannabis et la  
16 reconstruction des modalités actuelles  
17 d'abonnement. On appuie pleinement cette demande.  
18 Dans le fond, on rappelle qu'on avait dit en phase  
19 3 que l'OÉA a atteint ses objectifs depuis sa  
20 refonte en deux mille vingt (2020). Vous vous  
21 souvenez, il y avait un décret de préoccupation  
22 gouvernemental, qu'on parlait d'autonomie  
23 alimentaire, mais on parlait aussi de favoritisme à  
24 conversion des systèmes de chauffage vers  
25 l'électricité, de support à la relance économique.

1 On juge que ces trois objectifs-là ont été  
2 pleinement remplis par l'OÉA, notamment par le fait  
3 que le nombre d'abonnements est passé de vingt (20)  
4 à cent trente (130) en trois, quatre ans. Donc,  
5 visiblement, ça a vraiment à être accompagné de  
6 façon notable la croissance du secteur serricole au  
7 Québec.

8 Les serres de cannabis, ça a été longuement  
9 discuté dans les échanges. On a pris acte des  
10 discussions dans les DDR et tout. Donc, on rappelle  
11 que quand même, la production de cannabis, là,  
12 c'est relativement peu, une petite part de l'OÉA.  
13 On parle de vingt-deux pour cent (22 %) des  
14 abonnements, moins de dix pour cent (10 %) de la  
15 consommation. Ce qu'on constate dans le marché,  
16 c'est que ce secteur-là semble avoir atteint un  
17 plateau. Il y a eu un fort développement au début  
18 des années deux mille vingt (2020), deux mille  
19 vingt et un (2021), mais avec les forces de l'ordre  
20 et de la demande, ça s'est drôlement ralenti, la  
21 croissance. On parle plutôt de stabilité dans ce  
22 secteur-là.

23 On insiste toutefois sur l'importance de la  
24 prévisibilité tarifaire pour soutenir la  
25 compétitivité, la stabilité économique du secteur

1 serricole. Donc, c'est pourquoi que nous, comme on  
2 le mentionnait dans notre preuve, on aimerait que  
3 la Régie accepte intégralement la proposition du  
4 distributeur à l'égard de l'OÉA et que ce soit donc  
5 de ne pas accepter d'autres équipements et usages;  
6 de maintenir l'accessibilité aux producteurs de  
7 cannabis; de maintenir les modalités relatives à  
8 l'abonnement et au mesurage de la consommation des  
9 serres qui bénéficient de cette option; et surtout  
10 d'assurer le maintien à long terme de l'OÉA pour la  
11 culture des végétaux pour les différentes  
12 productions.

13           Autre sujet, donc, le tarif pour  
14 surconsommateurs, on va également brièvement  
15 inclure les discussions, les commentaires sur la  
16 tarification dynamique dans notre section. Donc,  
17 évidemment, comme la plupart, on a pris acte de  
18 l'objectif du tarif, donc, d'envoyer un signal de  
19 prix clair, afin d'inciter les clients à forte  
20 consommation à réduire et à optimiser leur  
21 consommation en fonction des périodes de pointe. On  
22 a eu des exemples, là, des maisons- manoirs, des  
23 entrées chauffantes, des spa et tout ça.

24           On appuie l'objectif global du nouveau  
25 tarif pour les surconsommateurs, mais on souligne à

1

2

SERMENT D'OFFICE:

3

Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,

4

certifie sous mon serment d'office, que les pages

5

qui précèdent sont et contiennent la transcription

6

exacte et fidèle des notes recueillies par moi au

7

moyen du sténomasque, le tout conformément à la

8

Loi.

9

10

ET J'AI SIGNE:

11



12

2025-04-14

13

14

---

Claude Morin, sténographe officiel

15

Tableau #200569-7.